

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1- ACHETEZ ENTRE LE 15/10/2018 et le 18/11/2018 INCLUS chez LEROY MERLIN l'outil Ryobi® ci-dessous :

- **30€ remboursés** sur la Scie à onglet radiale Ryobi® **EMS216**

2. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.mon-bonus-ryobi.com muni de votre preuve d'achat et de vos coordonnées bancaires en vous connectant **AU PLUS TARD LE 26/11/2018 minuit**. Cliquez sur le bandeau de l'offre porteur du N° d'opération **1568** (présent sur la page d'accueil).

3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE d'inscription comprenant vos coordonnées postales, vos coordonnées bancaires ainsi que le détail de votre achat.

Il ne sera **accepté qu'un seul dossier par foyer ou société** (même nom, même adresse, même RIB (IBAN-BIC)) **sur toute la durée de l'opération**. Par dossier s'entend la demande de remboursement concernant **1 seule Scie à onglet radiale EMS216 Ryobi®** achetée chez **Leroy Merlin**.

4. IMPRIMEZ LE RECAPITULATIF de votre participation, issu de votre inscription sur le site de l'offre, et joignez-y les éléments énoncés ci-dessous dans une enveloppe suffisamment affranchie :

- la copie de votre facture d'achat ou de votre ticket de caisse, **ET**, pour les achats en ligne transmettre en plus le bon de livraison, **où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence de l'outil Ryobi® acheté**.

- le **code-barres original** à 13 chiffres **découpé sur l'emballage** carton de votre Scie à onglet radiale **EMS216 Ryobi®** achetée chez **Leroy Merlin**.

- votre **IBAN/BIC** présent sur votre RIB (si vous n'avez pas souhaité renseigner ces informations en ligne).

5. ENVOYEZ tous ces éléments par voie postale au plus tard le 27/11/2018 (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**TAKE OFF N°1568 - 30€ SUR LA SCIE A ONGLET RADIALE RYOBI
CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2**

Les documents que vous adressez par courrier pour participer à l'offre **ne pourront pas vous être restitués**.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement de 30€ par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme. Un e-mail de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur par e-mail à : **service.consommateur@take-off.fr**, en précisant le numéro de l'opération (**1568**) dans l'objet de votre e-mail. Vous pouvez aussi consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet : « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre via : www.mon-bonus-ryobi.com

Veillez à bien respecter le délai d'inscription après la date d'achat et à fournir tous les documents demandés.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou envoyé après le 27/11/2018 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme.

Offre non cumulable avec toute autre opération Ryobi® en cours, réservée à toute personne morale et personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Corse et DOM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte), hors personnel de la société Techtronic Industries France et des sociétés organisatrices et limitée à un seul remboursement par société ou foyer (même nom, même adresse, même RIB (IBAN-BIC)) sur toute la durée de l'opération. Frais postaux de la demande non remboursés.

Toute réclamation effectuée après le 15/01/2019 ne sera plus prise en compte. La société Techtronic Industries France ne saurait être tenue pour responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage...).

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement de cette opération, missionnée par la société Techtronic Industries France. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Techtronic Industries France dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Techtronic Industries France, ces données seront transmises à son service marketing. La société Techtronic Industries France garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : Techtronic Industries France S.A.S. - Le Grand Roissy - ZA du Gué 6 35 Rue de Guivry - 77990 - Le Mesnil Amelot | France. Vous pouvez également contacter le Data Protection Officer de la marque RYOBI à l'adresse suivante : data.privacy@TTI-emea.com.

La société Techtronic Industries France s'engage à respecter le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dès son entrée en vigueur, le 25 mai 2018.